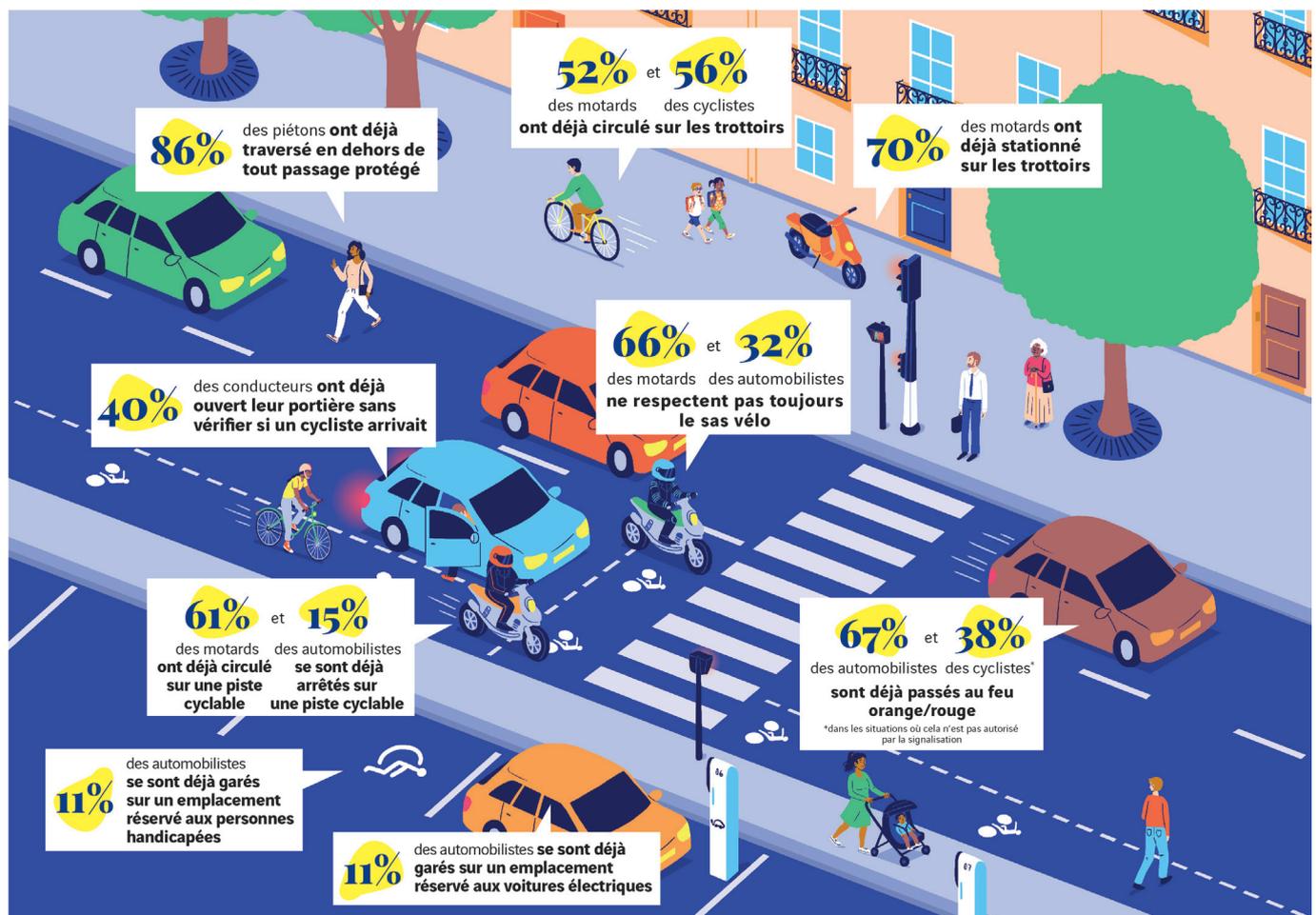


Enquête IPSOS pour la Fondation VINCI Autoroutes

Partage de la route : la difficile cohabitation des usagers

96 % des usagers de la route ont peur du comportement à risque des autres.

La Fondation VINCI Autoroutes publie les résultats d'une étude inédite sur le « Partage de la route ». À l'instar du Baromètre de la conduite responsable, cette enquête, réalisée par Ipsos, dresse un état des lieux des comportements des Européens confrontés à la cohabitation entre différents modes de déplacement ; qu'ils soient automobilistes, conducteurs de deux-roues motorisés, cyclistes, utilisateurs d'engin de déplacement personnel motorisé (EDPM)¹ ou piétons. Quel est leur état d'esprit lorsqu'ils se déplacent ? Quelle attention portent-ils aux autres usagers de la route ? Respectent-ils les règles du code de la route ? Est-ce que l'utilisation de différents modes de déplacement a un impact sur leur comportement ? À l'heure de l'accélération du développement des modes de déplacement actifs², en particulier du vélo, le partage de la route, et plus largement de l'espace public, requiert une faculté d'adaptation de chacun pour garantir des déplacements sûrs et apaisés pour tous. Les réponses de 12 400 Européens, dont 2 400 Français, témoignent de la nécessité de sensibiliser l'ensemble des usagers au respect d'autrui et des règles, de façon à permettre une coexistence harmonieuse des usages.



1 Les engins de déplacement personnel motorisé (EDPM) regroupent les différents modèles de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou les hoverboards.

2 Les modes de déplacement actifs regroupent la marche et le vélo.

(Résultats français en noir / Résultats européens en bleu et italique)

→ **En France, l'utilisation régulière de modes de déplacement actifs est encore largement inférieure à celle de la majorité des pays européens.**

La voiture est, et demeure, le premier mode de déplacement en France³ et en Europe. Toutefois, pour leurs trajets quotidiens, les Français et les Européens sont aussi adeptes des modes actifs. **Les Français sont 59 % à se déplacer régulièrement à pied**, soit 7 points de moins que la moyenne des Européens (66 %), **et 13 % à utiliser régulièrement un vélo**, soit 9 points de moins que les autres Européens (22 %). Ils sont aussi 5 % à utiliser régulièrement un deux-roues motorisé (7 %) et 5 % une trottinette ou un hoverboard (3 %).

Sans surprise, ce sont les Néerlandais qui utilisent le plus régulièrement le vélo (60 %), largement devant les Belges (26 %), les Polonais (25 %) et les Allemands (25 %). Les Français se placent en 9^e position (sur 11 pays européens sondés), juste devant les Britanniques (8 %) et les Espagnols (7 %).

En ce qui concerne la marche à pied, ce sont les Espagnols qui la pratiquent le plus (77 %), et les Belges le moins (51 %).

→ **Quel que soit le mode de déplacement, le partage de la route est source d'anxiété et de tensions.**

La diversité des modes de déplacement (voitures, deux-roues motorisés, vélos, EDPM, marche à pied) et l'évolution de leur part respective, dans un espace public contraint, rend la cohabitation entre les différents usagers complexe et souvent difficile.

Une très large majorité d'usagers témoigne d'un climat particulièrement tendu sur la route.

Cette inquiétude peut être liée à **des comportements à risques de la part d'autres usagers**. C'est ce que mentionnent 96 % d'entre eux (93 %) et plus particulièrement :

- **95 %** des automobilistes (92 %)
- **92 %** des cyclistes (90 %)
- **84 %** des motards (88 %)

Les piétons sont également très affectés par les prises de risques des autres usagers. Ainsi, ils sont **94 %** à avoir peur qu'un automobiliste ne s'arrête pas pour les laisser passer, alors qu'ils sont engagés sur un passage piéton (90 %), et 78 % craignent qu'un vélo, une trottinette ou un hoverboard les frôle sur un trottoir (63 %).

La peur de l'agressivité des conducteurs motorisés est aussi très largement soulignée par l'ensemble des usagers : 88 % des automobilistes (84 %), 85 % des motards (84 %) et 82 % des cyclistes (81 %).

“ Les nombreuses prises de risques et infractions relevées parmi toutes les catégories d'usagers exposent particulièrement les plus vulnérables, et créent des tensions vécues et dénoncées par tous. Dans un espace contraint, le respect du code de la route et l'attention à autrui sont les conditions indispensables à des déplacements apaisés et sûrs. L'expérience pacifiée du partage de la route mériterait d'être comprise par chacun comme une opportunité à s'exercer à la citoyenneté et au vivre-ensemble. ”

Bernadette Moreau,
Déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes

→ **Les prises de risques et le non-respect de règles élémentaires du code de la route concernent toutes les catégories d'usagers, et plus souvent les hommes que les femmes.**

Alors même que **l'utilisation du téléphone est reconnue comme l'une des principales sources de distraction**, à l'origine de nombreux accidents, plus de la moitié des automobilistes, des motards et des piétons téléphonent en conduisant ou en marchant :

- **61 %** des automobilistes (67 % des hommes et 55 % des femmes; *92 %*)
- **60 %** des motards réguliers le font (*50 %*)
- **59 %** des piétons marchent en téléphonant (59 % des hommes et 58 % des femmes; *58 %*)
- **32 %** des cyclistes réguliers (37 % des hommes et 22 % des femmes; *35 %*)



61%
des automobilistes
téléphont
en conduisant



60%
téléphont
en roulant



59%
téléphont
en marchant



32%
téléphont
en roulant

Le non-respect d'un feu rouge ou du « petit bonhomme » rouge pour les piétons peut être fatal pour soi-même et pour les autres usagers de la route. Pourtant, cette infraction est largement admise à la fois par les conducteurs, les cyclistes et les piétons. Ainsi :

- **67 %** des automobilistes reconnaissent qu'il leur arrive de passer au feu orange ou rouge (69 % des hommes et 66 % des femmes; *65 %*)
- **38 %** des cyclistes réguliers qu'il peut leur arriver de le faire aussi dans les situations où cela n'est pas autorisé par la signalisation (41 % des hommes et 33 % des femmes; *37 %*)
- **70 %** des piétons admettent traverser à un passage piéton alors que le symbole pour les piétons est rouge (73 % des hommes et 68 % des femmes; *56 %*).

→ **Au-delà de ces comportements dangereux et proscrits par le code de la route, la tension sur les voiries est aussi liée au non-respect des espaces réservés à certaines catégories d'usagers.**

L'aménagement de la ville et des voiries doit assurer le partage de la route entre les différents modes de déplacement, et l'évolution des mobilités nécessite des adaptations en fonction des nouveaux besoins. Pour autant, même dans un espace contraint, le respect des espaces réservés à certaines catégories d'usagers plus vulnérables doit primer afin d'assurer leur sécurité. Manque d'espace, densité du trafic, recherche de sécurité, etc. autant de fausses « bonnes raisons » pour empiéter sur les espaces réservés à d'autres usagers de la route et les mettre en danger. À chaque type d'usagers, ses mauvais comportements avoués :

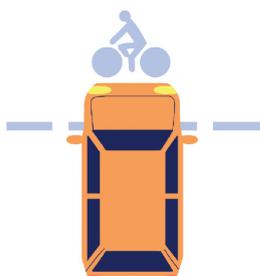
- **Les cyclistes :** 56 % déclarent qu'il leur arrive de circuler sur les trottoirs (54 % des hommes et 60 % des femmes ; 71 %) et 78 % des piétons indiquent avoir déjà été frôlés par un vélo, une trottinette ou un hoverboard sur un trottoir (63 %);
- **Les motards :** 70 % admettent qu'il leur arrive de se garer sur les trottoirs ; 64 %) et 66 % de s'arrêter sur les sas vélo⁴ lorsqu'ils existent (56 %), 61 % reconnaissent circuler sur les pistes cyclables, (47 %) et 52 % sur les trottoirs (44 %) ;
- **Les automobilistes :** 40 % indiquent qu'il leur arrive d'ouvrir leur portière sans vérifier si un cycliste arrive (36 %). 32 % admettent empiéter sur les sas vélo lorsqu'ils existent (36 % des hommes et 27 % des femmes ; 25 %). 27 % stationnent en double file (29 %) et 15 % circulent sur les voies de bus (20 %). De même, 15 % conviennent qu'il leur arrive de s'arrêter ou stationner sur les pistes cyclables (19 % des hommes et 10 % des femmes ; 17 %) et 11 % reconnaissent se garer sur les places réservées aux personnes en situation de handicap (15 % des hommes et 8 % des femmes ; 12 %) ou sur des emplacements réservés aux véhicules électriques (12 %). Par ailleurs, 94 % des piétons déjà engagés sur un passage piéton ont été confrontés à un automobiliste qui ne s'est pas arrêté (90 %) ;
- **Les piétons :** 86 % reconnaissent qu'il leur arrive de traverser en dehors de tout passage protégé (88 % des hommes et 84 % des femmes ; 87 %).



56%
des cyclistes
ont déjà **circulé**
sur les trottoirs



61%
des motards
ont déjà **circulé sur**
une piste cyclable



32%
des automobilistes
ont déjà **empiété**
sur un sas vélo



86%
des piétons ont déjà
traversé en dehors
de tout passage protégé

→ La pratique de différents modes de déplacement, facteur d'un meilleur respect des autres usagers de la route ?

Savoir se mettre à la place de l'autre pour comprendre ses contraintes et sa vulnérabilité est l'un des bénéfices de l'usage de plusieurs modes de déplacement.

54 % des conducteurs utilisent au moins un mode de déplacement autre que la marche - deux-roues motorisé, vélo, trottinette, etc. - (65 % des Européens - 84 % des Néerlandais et 40 % des Britanniques). Or, **84 % d'entre eux déclarent faire preuve d'une plus grande prudence vis-à-vis des autres usagers de la route** - vérification des angles morts, respect des pistes cyclables et des places réservées aux personnes en situation de handicap, vigilance en ouvrant la portière, etc. - (77 %) et 82 % disent avoir une plus grande conscience de la vulnérabilité des autres usagers de la route (75 %).

Parmi les automobilistes qui utilisent régulièrement le vélo, 77 % considèrent qu'un trajet à vélo leur demande de faire plus attention qu'en voiture (80 % des hommes et 74 % des femmes ; 65 %) et 42 % estiment qu'ils respectent plus la signalisation que lorsqu'ils sont en voiture (38 %).



84%

d'entre eux déclarent faire preuve d'une **plus grande prudence vis-à-vis des autres usagers** de la route



82%

disent avoir une **plus grande conscience de la vulnérabilité des autres usagers** de la route

→ Des spécificités propres à la pratique du vélo.

En France, en 2021, la pratique du vélo a continué à se développer significativement par rapport à 2019 : elle a augmenté de 31 % en milieu urbain, 20 % en zone périurbaine et 14 % en zone rurale⁵. Pendant la même période, le nombre de cyclistes tués en agglomération a augmenté de 7 % (37 % hors agglomération⁶).

En France, la pratique régulière du vélo est très inférieure à la moyenne européenne, et les hommes sont presque deux fois plus nombreux que les femmes à circuler régulièrement à vélo : 16 % vs. 9 % (20 % vs. 24 %). En revanche l'usage ponctuel du vélo rejoint la moyenne européenne (37 % vs. 38 %) et la différence entre les hommes et les femmes est aussi moins marquée (43 % vs. 32 %).

13%

des Français utilisent régulièrement le vélo pour se déplacer

🇪🇺 22% des Européens 🇳🇱 60% des Néerlandais

⁵ Source : Vélo et Territoires

⁶ Source : ONISR

Le sentiment de sécurité à vélo

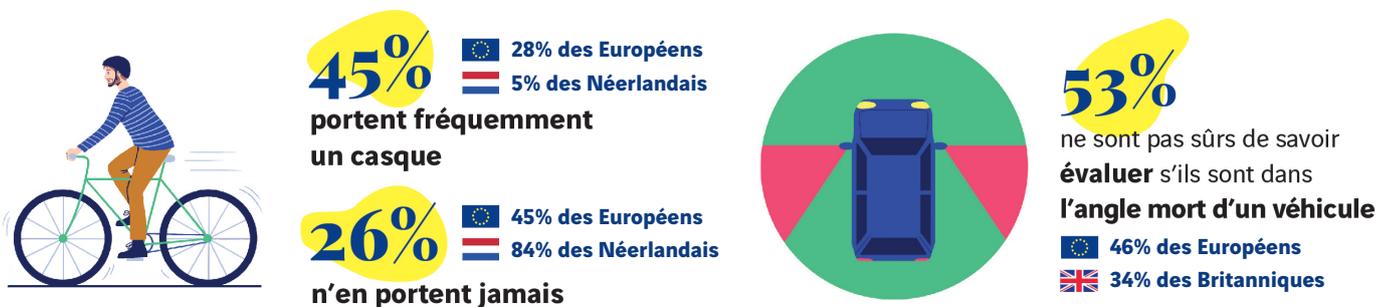
Le sentiment de sécurité à vélo, qui est un facteur important pour le développement de sa pratique, varie significativement selon les pays. Alors **qu'en moyenne, en Europe, 82 % des cyclistes se sentent en sécurité lorsqu'ils se déplacent à vélo**, cette proportion passe de 96 % pour les Néerlandais à 60 % pour les Français (soit 36 points de moins). Ils sont d'ailleurs ceux qui se sentent le moins en sécurité parmi les 11 pays observés. Sur cet aspect, la France se distingue également par rapport à la moyenne européenne, par une différence nette entre les hommes et les femmes : si 66 % des cyclistes français se sentent en sécurité à vélo, les cyclistes françaises ne sont que 50 % à partager ce sentiment (83 % vs. 81 %).

Port du casque

Le port du casque à vélo pour les adultes n'est obligatoire dans aucun des pays couverts par l'enquête, à l'exception de l'Espagne où il est recommandé en zones urbaines et obligatoire en dehors de celles-ci. En France, **45 % des cyclistes réguliers en portent fréquemment (28 %)**. C'est nettement moins que les cyclistes espagnols (67 %) mais beaucoup plus que les cyclistes néerlandais (5 %). Les cyclistes français sont néanmoins 26 % à déclarer ne jamais en porter (45 %).

Angle mort

En milieu urbain, très souvent, **c'est la mauvaise appréciation de l'angle mort**, par les conducteurs de véhicules lourds (poids lourd, bus, car), ou par les cyclistes, qui expose plus particulièrement ces derniers. Du côté des cyclistes, 53 % d'entre eux (46 %) reconnaissent ne pas savoir, ou ne pas être certains, que leur **position leur permette d'être vus**. Une meilleure compréhension de ce risque par les conducteurs et les cyclistes est donc nécessaire pour que chacun adapte sa conduite afin de prévenir ce type d'accidents aux conséquences souvent graves.



Le saviez-vous ?

- **Les trottoirs** sont réservés aux piétons. Seuls les enfants de moins de 8 ans en vélo et les trottinettes sans moteur peuvent rouler sur le trottoir.
- **Les pistes cyclables** et les bandes cyclables sont réservées aux vélos et aux engins de déplacement personnel motorisé (EDPM). En l'absence de trottoir, les piétons peuvent marcher sur une piste cyclable.
- **En l'absence de pistes cyclables**, les EPDM peuvent circuler sur des routes dont la vitesse maximum est de 50 km/h. Les vélos sont autorisés à circuler sur la chaussée sauf en présence d'une piste cyclable obligatoire signalée par un panneau de forme ronde.
- **Le « sas vélo »** est réservé aux cyclistes et aux utilisateurs d'EDPM. Les deux-roues motorisés et les véhicules doivent se placer derrière cet espace et laisser l'accès.
- **Le dépassement d'un vélo** : la distance latérale de sécurité à respecter est de 1 m en agglomération et de 1,50 m hors agglomération.

Pour en savoir plus <https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements>

Méthodologie de l'enquête

Pour réaliser le Baromètre de la conduite responsable et l'enquête sur le Partage de la route, Ipsos a interrogé du 5 au 31 mars 2022, par Internet, 12 400 personnes âgées de 16 ans et plus, dont 2 400 Français et 1 000 personnes minimum dans chacun des 10 autres pays sondés. La représentativité de chaque échantillon est assurée par la méthode des quotas.

À propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

Parmi ses actions :

- financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques, sur le thème de la préservation de l'environnement et autour de l'éducation et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements ;
- mener des campagnes d'information et de sensibilisation ;
- soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<https://fondationvinci-autoroutes.com> et compte Twitter : **@FondationVA** Facebook, LinkedIn, Instagram
[Roulons Autrement](#) – compte Twitter : **@RoulonsA**, Facebook et Instagram

Contacts presse

Jean-Benoît HAREL, jean-benoit.harel@vae-solis.com, 07 60 84 52 72

Samuel BEAUCHEF, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91